

La terminologie japonais-français : un état des lieux

Etienne Lehoux-Jobin

Département de langues, linguistique et traduction

Université Laval

etiennelj@gmail.com

Cet article porte sur le monde de la terminologie japonais-français, c'est-à-dire sur l'équivalence lexicale de termes complexes entre les langues japonaise et française. Il y est question, d'une part, des particularités de la terminologie japonaise et, d'autre part, de l'évolution des réalités du travail terminologique japonais-français. Cette étude est essentiellement menée d'un point de vue francophone, considérant le français comme langue cible et le japonais comme langue source. D'abord, en nous référant aux travaux qu'a menés Daniel Gile au cours des années 1980 au sujet de la traduction du japonais, nous exposons quelques notions et problèmes de terminologie propres à cette langue. Ensuite, toujours à l'aide des écrits de Gile, mais également d'entrevues que nous avons réalisées par courriel auprès de traducteurs japonais-français, nous présentons une brève analyse dans laquelle nous comparons les réalités du domaine de la terminologie japonais-français des années 1980 avec celles d'aujourd'hui. Finalement, nous tentons de dégager les principaux changements survenus au cours de cette période d'environ trente ans et nous proposons des pistes de réflexion pour des recherches complémentaires.

Mots-clés : terminologie, traduction, japonais, français

1 Introduction

Comme le veut le cliché populaire, nous évoluons dans une ère mondialisée où les distances entre les peuples et les continents se raccourcissent sans cesse. Cela étant, il existe un besoin grandissant pour l'intercommunication et une volonté renforcée en faveur de la circulation des idées, des cultures, des capitaux et des biens. C'est notamment là, par l'intermédiaire de l'interprétariat, mais surtout de la traduction que la terminologie entre en jeu. Dans ce contexte où gouvernements, entreprises et autres organisations souhaitent collaborer et étendre leurs zones d'influence respectives, la terminologie s'avère essentielle puisqu'elle seule, grâce à sa capacité à faire passer les discours complexes d'une langue à l'autre, permet la circulation de l'information entre les divers pôles et rend possible cette communication tant recherchée dans tous les secteurs de l'activité humaine, par les divers acteurs du monde contemporain.

Dans les années 1980, Daniel Gile, sommité dans divers champs de la linguistique dont celui peu étudié que constitue la traductologie franco-japonaise, affirmait que « [...]

la difficulté que ressentent les traducteurs européens dans la traduction japonais-français [...] se reflète dans une large mesure dans sa composante terminologique » (Gile 1986 : 178). À la même époque, il concluait ainsi un article au sujet de la recherche terminologique relative à la traduction scientifique et technique japonais-français :

Il se pourrait fort bien que d'ici dix ans, le travail de recherche terminologique du traducteur individuel indépendant soit profondément transformé par les progrès technologiques. Mais l'évolution touchera également, en toute probabilité, d'autres aspects de la profession, et c'est dans une perspective globale qu'il conviendra de revoir le problème. (Gile 1984 : 291)

Voilà donc la principale tâche à laquelle nous avons voulu nous atteler dans le cadre de notre étude, c'est-à-dire dresser le portrait du monde de la terminologie japonais-français tel qu'il se présente aujourd'hui, ainsi qu'en regard de son évolution, non pas sur dix ans comme le proposait Gile, mais plutôt sur une trentaine d'années.

2 Méthodologie

Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps le survol d'une partie de l'importante contribution de Gile au domaine de la traductologie japonaise. Ce condensé, agrémenté de nos commentaires et de nos exemples, vise à dépeindre la terminologie japonaise sous l'aspect de certains des traits qui la caractérisent. À ce sujet, Gile propose trois difficultés principales que nous nous efforçons de vulgariser.

Dans un second temps, nous dressons un état des lieux du monde de la terminologie japonais-français en offrant non seulement une mise en regard des affirmations de Gile et de témoignages recueillis auprès de traducteurs japonais-français en poste, mais en proposant également de nouvelles avenues que ces témoignages permettent d'explorer. Pour mener à bien cet exercice, nous nous inspirons de conclusions que tire Gile à propos des difficultés du travail terminologique japonais-français.

La majeure partie de notre analyse repose donc d'un côté, pour la période des années 1980, sur les écrits de Daniel Gile et de l'autre côté, en ce qui concerne plus particulièrement les dernières années, sur les témoignages de traducteurs japonais-français bien actifs dans le domaine. En 2011, nous avons effectivement proposé à une dizaine de traducteurs francophones travaillant du japonais vers le français de collaborer à cette étude. Nous les avons trouvés à l'aide des listes des membres des associations de

traducteurs¹ québécois, français², suisses et belges. Du nombre, quatre ont chaleureusement répondu à notre appel. Il s'agit d'Alain Bourbonnaud, de Frédéric Dietlin, de Géraldine Oudin et de Chantal Viel-Robert. Ils étaient tous membres de la Société française des traducteurs (SFT) en 2011. En 2013, nous avons de nouveau contacté ces personnes afin d'approfondir les témoignages recueillis deux ans plus tôt, et elles ont généreusement accepté de répondre à notre nouvelle série de questions.

D'entrée de jeu, nous tenons à exposer les principales limites avec lesquelles notre étude a été menée. Premièrement, force est de constater que l'activité traduisante (et donc terminologique) japonais-français s'exerce essentiellement en Europe, et plus particulièrement en France³. Nous devons admettre notre méconnaissance des réalités universitaires et professionnelles européennes. En outre, les données concernant l'univers de la terminologie et de la traduction japonais-français s'avèrent rares : peu de littérature et de statistiques concernent spécifiquement ces sujets. Cette rareté des matériaux de base justifie notre important recours aux informations collectées sur le terrain. À ce sujet, il est important de mentionner que notre échantillon est malheureusement restreint et ne saurait donc être suffisamment représentatif. Finalement, vu la différence dans le type de source utilisé et la parcellarité des données disponibles, la mise en regard sera forcément quelque peu asymétrique. En contrepartie, en plus de couvrir les thèmes abordés par Gile, nos questions aux traducteurs présentent l'avantage d'offrir de nouvelles pistes de réflexion.

3 L'univers de la terminologie japonais-français

3.1 Les particularités de la terminologie japonaise

Daniel Gile (1985) présente sans hiérarchie particulière les principales difficultés qui font de la traduction japonais-français une discipline particulièrement ardue. Elles concernent la langue japonaise et sont au nombre de six, soit 1) les omissions, 2) la non-explicitation des articulations logiques du raisonnement, 3) la pauvreté des indices grammaticaux, 4) la logique interne propre à la langue, 5) le lexique et 6) le manque de rigueur généralisé dans l'écriture des Japonais. Le cinquième élément, que Gile nomme « le lexique », est

¹ Les coordonnées précises de ces associations se trouvent dans la bibliographie.

² Il est à noter que le moteur de recherche de la Société française des traducteurs (SFT) est conçu pour trouver un prestataire de services et ne contient pas la liste complète des adhérents. Nous nous sommes néanmoins limité à cet outil.

³ La vaste majorité des traducteurs travaillant du japonais vers le français serait établie en France. Voir l'annexe I, « Portrait sommaire des traducteurs travaillant du japonais vers le français, selon la région ».

celui auquel il est utile de s'intéresser dans le cadre de notre recherche⁴. Gile subdivise cette difficulté en trois catégories principales, à savoir 1) la rapidité de l'innovation lexicale en japonais, 2) la formation des faux amis et 3) la souplesse sémantique du japonais. Observons le détail de chacune de ces trois catégories.

3.1.1 La rapidité de l'innovation lexicale en japonais

Premièrement, selon Gile (1985 : 89-90) :

[le] vocabulaire du japonais se caractérise notamment par un taux d'innovation lexicale élevé, des mots étant créés par juxtaposition ou suppression de caractères chinois [...] ou empruntés à des langues étrangères (surtout l'anglais), ces opérations se faisant d'une manière désordonnée, et souvent au gré de la fantaisie des auteurs individuels. Les textes techniques, en particulier, contiennent un grand nombre de mots qui ne figurent dans aucun dictionnaire et qui ne sont connus que d'un nombre fort restreint de personnes, même parmi les spécialistes du domaine concerné.

En réalité, ce qui pose surtout problème, c'est l'invention spontanée et ponctuelle de termes par combinaison d'idéogrammes (niveau lexical), un peu comme lorsque l'on compose une phrase en agençant des mots (niveau syntaxique). S'il va évidemment de soi que l'on peut toujours « inventer » des phrases, la liberté de créer des mots selon un procédé vaguement analogue n'est pas l'apanage de toutes les langues. Manifestement, le japonais se prête mieux à la pratique de la néologie spontanée⁵ que le français, où cette pratique n'est généralement pas admise. Le fait que la langue japonaise recourt à des idéogrammes qui représentent des unités sémantiques bien définies et aisément combinables n'est peut-être pas étranger à son ouverture relativement grande à l'égard de ce procédé. Quoi qu'il en soit, la recherche de la signification d'un terme inconnu par concaténation du sens de chacune de ses composantes (idéogrammes ou groupes d'idéogrammes) constitue une méthode plutôt hasardeuse⁶. On ne saurait donc, à plus forte raison, espérer trouver ainsi l'équivalent français d'un terme japonais inconnu.

Par ailleurs, la place prépondérante qu'occupent la terminologie et la néologie dans l'univers de la traduction japonais-français s'expliquerait par le fait que le discours technique y est fortement représenté et que, intrinsèquement, les textes techniques

⁴ Voir Gile (1986 : 178-179) pour plus de détails au sujet des difficultés touchant la terminologie.

⁵ Nous utilisons le terme *néologie spontanée* pour décrire le processus par lequel un auteur crée un néologisme qui ne sera probablement jamais lexicalisé, du moins, à grande échelle.

⁶ L'ordre dans lequel les idéogrammes apparaissent et la présence de termes connus enchâssés dans un terme inconnu peuvent tout de même constituer des indices orientant la recherche du sens d'un terme. Voir Gile (1988 : 16, section « Les “jiongo” ») pour des informations additionnelles à ce sujet.

constituent une source importante de néologismes et de termes complexes. Nous aborderons d'ailleurs plus loin la question de l'importance de la langue technique (et des brevets) dans la traduction japonais-français⁷.

3.1.2 La formation des faux amis

Deuxièmement, Gile (1985 : 90) explique que « [...] la dérive sémantique [semble] particulièrement rapide en japonais en ce qui concerne les “gairaigo⁸” ». Il poursuit en affirmant que :

[...] la grande souplesse de l'attitude du Japonais à l'égard de sa langue [...] lui permet l'adoption personnelle d'un terme étranger plus ou moins bien assimilé, ainsi que son emploi dans un sens qui est initialement mal défini, et qui se précise ensuite suivant une évolution déterminée par des facteurs sociolinguistiques non liés à sa valeur sémantique réelle dans sa langue d'origine.

Le mot japonais pour « prise de courant » constitue un bon exemple de ce phénomène. En effet, en japonais, on désigne cet objet à l'aide du mot *konsento* (コンセント), obtenu par translittération phonétique⁹ des premières syllabes du terme anglais *concentric plug*. Pourtant, en anglais, on parle plutôt d'*electrical outlet*, entre autres termes. La raison qui explique cette apparente incohérence est que lorsque les premiers équipements électriques occidentaux sont arrivés au Japon durant l'ère Meiji (1868-1912), le type de prise de courant le plus utilisé était de forme concentrique et s'appelait effectivement *concentric plug* en anglais (Japan Electrical Wiring System Industries Association 2011). L'usage a fini par consacrer ce terme hyponyme qui n'a jamais été remplacé, ni par la translittération phonétique d'un des termes génériques utilisés en anglais (*electrical outlet*, par exemple), ni par ce qui aurait pu devenir un néologisme créé par combinaison d'idéogrammes japonais¹⁰. Le mot *konsento*, dont le sens exact se serait

⁷ Voir les sections 3.2.2, « La profession de traducteur japonais-français » et 3.2.3, « La place de la terminologie dans le monde de la traduction japonais-français ».

⁸ Le terme *gairaigo* (外来語) signifie littéralement « mot de provenance étrangère », ce qui se compare au concept d'emprunt en langue française.

⁹ Nous utilisons le terme *translittération phonétique* pour parler de la manière dont on emprunte habituellement les mots provenant de langues « occidentales » en japonais. En effet, plutôt que de se baser sur la graphie d'un mot, on a recours à sa valeur phonétique, bref, à sa prononciation. Ainsi, après translittération phonétique en japonais, le mot anglais *concentric* devient « ko-n-se-n-to-ri-k-ku » (コンセントリック) duquel on n'a conservé que les cinq premières mores, soit « ko-n-se-n-to » (コンセント). Il est à noter que d'aucuns semblent utiliser le terme *transvocalisation* pour décrire ce processus. Voir Gile (1988 : 15-16, section « Les “gairaigo” ») pour une explication détaillée du phénomène.

¹⁰ Par exemple, en mandarin, on désigne la prise de courant à l'aide du mot formé des idéogrammes chinois « 插 » et « 座 », ce qui pourrait se traduire littéralement par « socle d'insertion ».

stabilisé à la fin de l'ère Taishō (1912-1926), est donc devenu un faux ami partiel de l'archaïsme *concentric plug* (Yamada 2012). En outre, dans la vaste majorité de ses occurrences, *konsento* ne représente pas non plus la translittération phonétique du mot anglais *consent*, et, par conséquent, ne signifie pas « consentement » en français. Il faut donc se méfier de ces termes dont la traduction semble aller d'elle-même.

3.1.3 La souplesse sémantique du japonais

Enfin, Gile (1985 : 90) explique que :

[...] même quand un « gairaigo » ou un « kango », voire un « yamakotoba » a un ensemble d'acceptions stabilisées, il peut prendre en contexte des acceptions qui en sont assez éloignées¹¹. Cette difficulté, conjuguée avec la souplesse de la logique des catégories du japonais, fait que dans certains cas, l'incohérence apparente d'un énoncé japonais est due à un tel détournement de sens, et que dans d'autres cas, la restitution du sens apparemment clair et cohérent d'un énoncé spécialisé par un traducteur qui ne l'est pas est une restitution infidèle, voire absurde.

Étant donné que ce phénomène se révèle, de par sa nature même, fortement tributaire de l'originalité du style de chacun et que ses manifestations s'avèrent à la fois floues et éparpillées, il est difficile d'en présenter le cas type. Cependant, on peut facilement imaginer qu'un auteur, lorsque confronté à l'inexistence du terme idoine, décide de prêter une acception complètement inédite ou pour le moins surprenante à un mot déjà en usage plutôt que de créer un néologisme¹² ou d'avoir recours à une périphrase. Comme le souligne Gile, les frontières entre classes lexicales sont souvent poreuses en japonais; cette réalité ne fait que compliquer davantage le décodage du sens de termes employés dans des acceptions insolites. Il est donc primordial d'aller au-delà du sens littéral d'un énoncé en s'efforçant de découvrir le vouloir-dire de l'auteur et en faisant preuve de logique et de bon sens.

Voilà donc, selon Gile, les principales difficultés propres à la pratique de l'activité terminologique japonaise. Dans un autre article, Gile (1986 : 179) dressait le constat suivant :

[dans] ces conditions, le décodage (attribution d'un sens à un terme), et par voie de conséquence le transcodage terminologique (passage direct de terme en langue de départ à terme en langue d'arrivée sans assimilation du message), sont incertains.

¹¹ Avant d'aller plus loin, il incombe d'expliquer le sens des mots *kango* (漢語) et *yamakotoba* (ou plutôt *yamatokotoba* [大和言葉]). *Kango* signifie littéralement « mot chinois », comprendre par là « mot d'origine chinoise », alors que, par opposition, *yamatokotoba* signifie textuellement « mot de l'ancien japonais », c'est-à-dire « mot d'origine japonaise ».

¹² Voir la section 3.1.1, « La rapidité de l'innovation lexicale en japonais ».

Quoi qu'il en soit, la connaissance de ces quelques difficultés et particularités permettra de se faire une meilleure idée du cadre dans lequel s'inscrivent les réalités de la discipline terminologique japonais-français telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

3.2 Les réalités du travail terminologique japonais-français d'hier à aujourd'hui

Penchons-nous maintenant sur ces réalités en confrontant les écrits de Daniel Gile parus au cours des années 1980 avec les informations obtenues auprès de traducteurs japonais-français de langue maternelle française aujourd'hui en poste.

Mais, tout d'abord, examinons les conclusions auxquelles arrive Gile (1984) dans un article consacré à la recherche terminologique dans le contexte de la traduction japonais-français. Selon lui, l'activité terminologique japonais-français se caractérise, en regard de la terminologie entre langues occidentales, par la prépondérance de la recherche ponctuelle¹³ et contextuelle¹⁴, par l'utilisation plus grande de documents de référence en langue d'arrivée qu'en langue de départ, et par le passage obligé, lors de la recherche terminologique externe dite « directe¹⁵ », par une langue tierce.

Comparons maintenant ces conclusions avec les données recueillies par courriel auprès des traducteurs qui ont collaboré à notre étude. Nous avons soumis aux quatre traducteurs sondés quelques questions abordant principalement les thèmes suivants sous l'angle du couple japonais-français : 1) la formation à la traduction, 2) la profession de traducteur, 3) la place de la terminologie dans la traduction, 4) les outils terminologiques du traducteur, 5) la résolution de problèmes terminologiques, et, finalement, 6) le recours à une langue tierce en terminologie. Les deux premiers points servent essentiellement à situer la paire japonais-français dans le monde de la traduction en général, alors que les

¹³ Le concept d'« analyse ponctuelle » (ou de « recherche ponctuelle ») constitue l'examen des « termes difficiles » eux-mêmes par une « [...] action consciente et délibérée, destinée à résoudre un problème précis » (Gile 1984 : 287). En d'autres mots, il s'agit de déduire le sens d'un terme par l'analyse de chacun de ses constituants, à savoir les kanji (idéogrammes japonais) qui « [...] sont aussi explicites que les suffixes et préfixes gréco-latins en français [...] », ou encore, par sa retraduction s'il s'agit d'un mot originellement étranger rendu japonais par translittération phonétique (Gile 1984 : 287-288).

¹⁴ L'« analyse contextuelle » (ou la « recherche contextuelle ») « [...] exploite les indices fournis par le texte pour déterminer, ou au moins pour circonscrire le sens du terme problématique. Elle repose sur des éléments cognitifs d'une part, et sur des éléments linguistiques de l'autre, et passe par la recherche de la cohérence et de la vraisemblance [...] » (Gile 1984 : 288).

¹⁵ « On peut distinguer la recherche terminologique “directe”, reposant sur les lexiques, glossaires et dictionnaires, ainsi que sur les sources humaines, et la recherche terminologique “indirecte”, qui s'appuie sur des sources dont la vocation n'est pas lexicographique. » (Gile 1984 : 289)

quatre sections suivantes s'intéressent directement au travail terminologique se rapportant à ce couple de langues.

3.2.1 La formation à la traduction japonais-français

D'entrée de jeu, notons que la traduction ne représente pas la composante dominante du cursus universitaire des traducteurs interrogés. Néanmoins, pour la plupart, l'étude du Japon et du japonais constitue une formation complète, couronnée par l'obtention d'une licence ou d'un master¹⁶. S'il s'agit de l'unique formation universitaire de certains, pour d'autres, elle se greffe à d'autres études, souvent dans un domaine technique ou scientifique. Bien que la petitesse de notre échantillon ne soit pas à négliger, nous en arrivons au constat que l'apprentissage de la traduction (japonais-français) en milieu de travail ou par soi-même prime les études spécialisées. Cela pourrait s'expliquer de diverses manières. Il est toutefois important de mentionner d'emblée que trois des quatre traducteurs sondés exercent la profession depuis plus de vingt ans. Si l'on admet que la pratique de la traduction a connu une évolution spectaculaire entre la période à laquelle ces trois traducteurs ont entrepris leurs études et l'époque actuelle, on peut imaginer que ses modes d'enseignement se sont également transformés en parallèle.

Cet élément mis de côté, la différence qui existe entre l'Europe et l'Amérique quant au statut du traducteur et à la formation à la traduction, au-delà du cas précis de la paire japonais-français, explique peut-être également cette réalité. Par conséquent, afin de départager ce qui est propre à la combinaison japonais-français d'avec le reste, il serait utile d'inclure à une future étude cette question de manière plus large, sous le point de vue des multiples différences qui ont notamment à voir avec la région (ex. : France et Canada), l'époque (ex. : les années 1980 et les années 2010) et la parenté de la langue source avec la langue cible (ex. : espagnol et japonais, par rapport au français). Il faudrait également étudier en détail la place faite à l'enseignement de la traduction et de la terminologie parmi les autres thèmes enseignés (littérature, civilisation, culture, société, histoire, etc.) dans le cadre des formations dédiées à l'étude du Japon de manière globale.

Puisque la traduction japonais-français représente un créneau tout de même assez restreint, les filières taillées sur mesure se révèlent extrêmement rares. L'Institut national

¹⁶ Au Canada, on appelle la licence *baccalauréat* et le master, *maîtrise*.

des langues et civilisations orientales (INALCO) (2013) de Paris est certainement l'école offrant la formation la plus complète, notamment une maîtrise professionnelle traduction et rédaction multilingue. La tradition y est riche et ancienne puisqu'il existe un cours de traduction scientifique et technique japonais-français à l'INALCO depuis 1979 (Gile 1986 : 180). Dans le milieu des années 1980, alors qu'il enseignait à l'INALCO, Gile (1986 : 180) constatait que :

[depuis] la création de cet enseignement, [...] l'un des principaux problèmes auxquels nous nous heurtons est celui du travail terminologique dans la traduction. Le problème est en partie spécifique et attribuable aux difficultés particulières de la traduction japonais-français, mais il résulte aussi d'une inconscience totale des étudiants à l'égard de la question terminologique, ainsi que d'une motivation insuffisante vu le temps et l'énergie nécessaires à la recherche terminologique dans la traduction professionnelle. C'est pourquoi nous nous concentrons depuis 3 ans sur l'amélioration de la situation dans ce domaine : outre une sensibilisation générale que nous tâchons de provoquer en soulignant verbalement l'importance de l'emploi de mots justes, trois types d'exercices spécifiques ont été mis au point¹⁷.

Plus loin dans le même article, Gile (1986 : 181) ajoutait tout de même que :

[nous] pensons que les étudiants du cours d'initiation à la traduction scientifique et technique japonais-français de l'INALCO comprennent en fin d'année les bases du travail terminologique en traduction. Pourtant, ils ne trouvent pas toujours les termes idoines dans leurs exercices de traduction, ce que nous attribuons à l'effort démesuré que demande la recherche terminologique à des étudiants pour lesquels le cours de traduction n'est qu'un cours parmi d'autres et qui n'ont pas de motivation professionnelle.

De retour à la question plus large de la traduction japonais-français, il paraît important de rappeler qu'il y a autant de parcours que de traducteurs. Mme Viel-Robert insiste sur le fait que « [...] l'obtention d'un diplôme universitaire marque, selon [elle], non pas la fin d'un processus, mais le début de la véritable formation qui met en contact direct avec la réalité quotidienne de la vie professionnelle de l'entreprise. [...] On n'est pas traducteur, on le devient, jour après jour, en faisant preuve d'ouverture d'esprit, d'humilité et d'adaptabilité. » Sachant que les programmes spécialisés en traduction japonais-français sont très rares, le cumul de diverses formations, entre autres en langue japonaise et en traduction générale et technique, de même que l'acquisition d'une solide expérience sur le terrain auprès de collègues langagiers et de spécialistes de domaines précis pourraient fort bien constituer le cursus idéal vu son caractère bigarré à l'instar de celui de la traduction japonais-français.

¹⁷ Voir Gile (1986 : 180-181) pour connaître le détail de ces trois exercices terminologiques.

3.2.2 La profession de traducteur japonais-français

D'emblée, comme mentionné précédemment, la base de données du site Internet de la Société française des traducteurs (SFT) dans laquelle nous avons trouvé les quatre traducteurs sondés ne répertorie que les prestataires de services. En conséquence, nous avons probablement ignoré la majorité des traducteurs œuvrant en entreprise. Il s'agit donc d'une faiblesse qu'il faudrait pallier lors d'une prochaine étude.

Cela étant dit, si les réalités de la profession paraissent hétéroclites, quelques tendances se profilent. Bien que l'univers professionnel de la traduction japonais-français apparaisse plutôt restreint même en Europe¹⁸, l'impression qui se dégage des réponses obtenues est que le traducteur ne semble pas vraiment au fait des conditions de pratique de ses collègues et n'entretient que très peu de relations avec eux. Il semblerait que la plupart travaillent comme pigistes indépendants ou au sein d'une petite entreprise qu'ils auront eux-mêmes créée, auprès d'un certain nombre de clients réguliers. Il n'y a pas de consensus clair en ce qui concerne la vitalité de la profession, car certains la sentent en déclin alors que d'autres sont convaincus qu'elle a encore de beaux jours devant elle. Une chose est toutefois sûre : le domaine technique est de loin le secteur le plus important et le plus lucratif de la traduction japonais-français. Selon les traducteurs sondés, la traduction de textes techniques occuperait en effet entre 80 % et 95 % du marché.

Par ailleurs, forts de leur émergence technologique relativement récente, il est probable que certains pays asiatiques comme la Chine et la Corée du Sud aient partiellement éclipsé le Japon au chapitre de la traduction de leurs langues nationales vers le français, particulièrement dans les domaines scientifiques et techniques. Il serait donc pertinent de comparer l'évolution du marché de la traduction du japonais avec celle des marchés du mandarin et du coréen, au cours des trente dernières années, par exemple.

Finalement, les sondés affirment tous traduire vers le français et s'abstenir de faire le travail inverse puisque, comme le rappelle Mme Viel-Robert, « [le] traducteur professionnel qui se respecte traduit toujours vers sa langue maternelle, dont il maîtrise

¹⁸ La vaste majorité du relativement petit nombre de traducteurs traduisant du japonais vers le français serait établie en France. Voir l'annexe I, « Portrait sommaire des traducteurs travaillant du japonais vers le français, selon la région ». En 1983, il n'y avait que huit traducteurs japonais-français inscrits dans l'annuaire de la Société française des traducteurs (SFT) (Gile 1984 : 286).

toutes les subtilités¹⁹ ». Mme Oudin se montre quant à elle déçue du fait que « [les] travaux sont encore trop souvent confiés à des employés japonais des entreprises œuvrant dans ces domaines scientifiques, qui ont une bonne maîtrise du français, mais sont loin d'avoir le niveau requis pour être traducteur japonais-français ». Cette réalité désolait également Daniel Gile (1988 : 20), qui prêchait plutôt les vertus des rares équipes bilingues.

3.2.3 La place de la terminologie dans la traduction japonais-français

Lorsqu'on demande aux traducteurs interrogés quelle place occupent de nos jours les langues de spécialité dans l'univers de la traduction du japonais vers le français, tous déclarent que les textes requérant un travail terminologique important dominent largement le marché. Selon certains des traducteurs interrogés, le travail terminologique occuperait entre 20 % et 40 % du temps consacré à la traduction d'un texte technique du japonais vers le français. De son côté, Mme Oudin souligne qu'elle « [...] ne [dirait] pas que la traduction littéraire fait peu ou pas appel à la terminologie, notamment pour ce qui est des mangas, souvent très spécialisés ». Il serait donc également pertinent d'examiner la place de la terminologie dans la littérature, en comparaison avec les domaines où sa présence est avérée.

Fait intéressant, les quatre traducteurs mentionnent expressément être spécialisés dans le domaine technico-scientifique, ce qui semble trancher avec ce qu'affirmait Gile (1984 : 286), à savoir que « [...] chacun est amené à aborder des textes se situant dans des domaines étrangers à sa formation et à son expérience professionnelle, d'où des lacunes cognitives très marquées ». Gile (1986 : 182) plaidait d'ailleurs en faveur de la spécialisation lorsqu'il déclarait qu'elle seule « [...] assure au traducteur un bagage cognitif permettant un décodage et un encodage terminologiques sûrs dans un contexte linguistique incertain ». « Je n'interviens jamais dans un domaine que je ne maîtrise pas. Pas de devinette dans la traduction technique », insiste pour sa part M. Bourbonnaud.

Enfin, trois des quatre sondés parlent d'emblée de l'importance des brevets dans l'exercice de la profession. En effet, « [les] brevets constituent la source d'information

¹⁹ Environ 40 % des traducteurs travaillant du japonais au français ne seraient pas de langue maternelle française. Voir l'annexe I, « Portrait sommaire des traducteurs travaillant du japonais vers le français, selon la région ».

technologique internationale la plus complète, la plus systématique et la plus accessible : on estime que 80 % de l'information scientifique et technique est contenue dans les brevets » (Institut national de la propriété industrielle 2011 : 14). Selon les données publiées par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (2010 : 10), il y avait en 2010 dans le monde 6,7 millions de brevets en vigueur, dont 1,85 million détenus par des Japonais, ce qui représente la part impressionnante de 27,6 % des brevets mondiaux. À la lumière de ces statistiques, il apparaît évident que le Japon génère une somme considérable de contenus complexes qu'il est nécessaire de traduire, notamment en français, ce qui exige un travail terminologique occupant une grande part du temps consacré à la traduction.

3.2.4 Les outils terminologiques du traducteur japonais-français

En réponse à notre question au sujet des outils terminologiques, la majorité des traducteurs consultés parle d'emblée de l'importance fondamentale d'Internet et de l'informatique en général. C'est peut-être là que se trouve la différence la plus marquée entre notre époque et celle à laquelle les articles de Gile ont été publiés. En effet, Gile (1984 : 290) affirmait que les dictionnaires étaient « [...] des outils précieux, grâce à leur accessibilité et à leur pertinence, qui en font souvent la seule voie d'accès à l'information recherchée, surtout en japonais, les autres types de sources terminologiques (documents divers, sources humaines) étant rares hors du Japon ». Il mettait tout de même le traducteur en garde en précisant qu'« [il] convient donc d'user des dictionnaires sans en abuser, en privilégiant les dictionnaires unilingues et en vérifiant dans la mesure du possible les informations recueillies à l'aide de "documents authentiques" ».

Fort de ses ressources pratiquement sans limites, Internet a profondément révolutionné la façon dont est mené le travail terminologique japonais-français. « Lorsque j'aborde une traduction sur un sujet qui m'est moins familier, je fais d'abord une recherche sur le sujet sur le web japonais et une recherche bien exécutée avec des mots-clefs adéquats fournit toujours des ressources terminologiques *up-to-date* », explique Mme Viel-Robert. « Mes ressources terminologiques sont la bibliothèque de glossaires et ouvrages spécialisés papier que j'ai constituée au fil des années, un dictionnaire multilingue informatisé que j'ai programmé et que j'enrichis au fur et à mesure de mes travaux, et enfin Internet qui, par la richesse de son corpus de données et

l'efficacité de ses outils, autorise un large éventail de stratégies de recherche », mentionne pour sa part M. Dietlin. M. Bourbonnaud affirme quant à lui qu'« [il] y a effectivement beaucoup de lexiques en ligne, et le plus sage est d'utiliser ceux qui sont présentés dans des sites pros (syndicats pros, organismes concernés, sociétés leaders du secteur), et qui sont généralement d'accès libre [...] ».

En fin de compte, Gile (1984 : 291) voyait juste lorsqu'il prédisait que « [l'avènement] des bases de données et de la télématique est susceptible de changer considérablement les données du problème à moyen ou long terme, puisqu'il devrait permettre la mise en commun de ressources dispersées, le recueil d'un volume d'informations sans commune mesure avec la capacité maximale des sources externes classiques, et une mise à jour rapide et permanente ».

3.2.5 La résolution de problèmes terminologiques japonais-français

L'avant-dernière question s'intéressait aux techniques utilisées pour résoudre les problèmes terminologiques. M. Dietlin explique d'abord qu'« [en] règle générale, le japonais scientifique est une langue "simple", au sens où elle ne s'embarrasse pas d'ambitions stylistiques. [...] Tout le poids du travail linguistique est déporté sur la recherche du vocabulaire technique et spécialisé. » Selon lui, « [la] recherche terminologique en japonais est une sorte de jeu de piste, un travail fait de tâtonnements et de recoupements, qu'on poursuit jusqu'à ce qu'on sente qu'on tient le bon équivalent ».

En ce qui a trait aux techniques que propose Gile²⁰, tous les traducteurs consultés insistent sur l'importance de la recherche indirecte. Selon M. Dietlin, deux raisons principales justifient cela; d'une part, « [il] est fréquent de ne pas trouver de lexiques suffisamment riches pour inclure les termes rares ou les termes "maison" qui posent réellement problème, ou, à l'inverse, qu'on en trouve plusieurs qui ne s'accordent pas sur la traduction proposée » et, d'autre part, « [il] est toujours essentiel de situer les termes sources et leurs équivalents dans leur contexte, pour pouvoir juger de leur pertinence ». Il ajoute que « [la] recherche terminologique aboutit rarement à trouver LE document qui fournit explicitement l'équivalent français du terme japonais ». Mme Viel-Robert affirme quant à elle que « [dans] [son] domaine de prédilection, les brevets, les termes

²⁰ Voir les notes de bas de page 13, 14 et 15.

problématiques pouvant survenir dans les revendications trouvent toujours leur explication dans la description. Sinon, une recherche sur les bases de brevets WIPO, EPO, JPO, etc., sur le même sujet finit toujours par donner un éclairage pour choisir le meilleur terme possible, même si [elle] n’adopte pas forcément leur traduction ». Mme Oudin estime pour sa part que la méthode indirecte représente 80 % de toutes les recherches terminologiques qu’elle effectue, contre seulement 20 % pour la recherche directe. Les témoignages des traducteurs démontrent donc que les choses ont bien changé depuis l’époque où Gile (1984 : 290) affirmait que « [...] la recherche indirecte en langue de départ est handicapée par le manque de documents japonais ».

Au sujet de l’analyse ponctuelle, c’est-à-dire la dissection du terme problématique lui-même, Gile (1984 : 288) soutenait qu’« [...] elle permet donc d’obtenir de très bons résultats, analogues à ceux que livre l’analyse d’un grand nombre de termes médicaux français et anglais ». Elle était selon lui « [...] rendue nécessaire par l’insuffisance des sources externes, et utile par les caractéristiques lexicales et graphiques du japonais » (Gile 1984 : 287). Cela ne semble guère plus vrai puisque les traducteurs interrogés considèrent même cette technique comme risquée. M. Bourbonnaud explique qu’« [à] [son] humble avis, faire une retraduction des kanjis en mot à mot conduit presque assurément à une traduction hasardeuse », et Mme Oudin ajoute que « [...] [l’adaptation] japonaise des termes étrangers en kana²¹ [est] souvent douteuse²² ». M. Dietlin nuance tout de même ces affirmations en déclarant qu’« [à] [son] sens, [l’analyse ponctuelle] est même mobilisée de manière systématique et implicite face à chaque terme rencontré, en tant qu’élément d’orientation “a priori” et élément de validation “a posteriori” dans le processus de recherche terminologique externe ».

Les traducteurs sondés ne parlent pas beaucoup de l’importance de l’analyse contextuelle, soit le recours aux indices présents dans le texte à traduire. La démarche de cette technique paraît moins bien définie que celle de l’analyse ponctuelle. Cela étant dit, il y a tout de même fort à parier qu’elle est toujours pertinente et que le traducteur y recourt inconsciemment puisqu’elle semble naturelle et logique. Finalement, entre autres

²¹ Les kana constituent simplement l’ensemble composé des deux syllabaires dont les caractères représentent des mores (phonétique), soit les hiragana et les katakana, par opposition aux kanji (idéogrammes japonais) qui désignent plutôt des concepts (sémantique).

²² Nous l’avons d’ailleurs montré précédemment à l’aide de l’exemple concernant la prise de courant. Voir la section 3.1.2, « La formation des faux amis ».

techniques, Mme Oudin rappelle qu'il peut s'avérer utile de « [s'adresser] directement à des professionnels ou à des experts [...] » et « [...] à l'auteur pour demander un éclaircissement en cas de doute ». Pour sa part, M. Bourbonnaud explique qu'il « [...] [recourt] beaucoup aux *chats* ouverts entre spécialistes du secteur [...] ».

En conclusion, d'après les explications fournies par les traducteurs interrogés, il apparaît que le travail terminologique japonais-français se distingue des autres par sa grande imprévisibilité et par le nécessaire recours à des sources insolites. En outre, la pertinence des techniques dont parle Gile semble presque s'être inversée : alors qu'il insistait particulièrement sur l'analyse ponctuelle mais également sur l'analyse contextuelle, les traducteurs consultés parlent surtout de recherche indirecte, et, dans une moindre mesure, de recherche directe. Divers facteurs, dont la formation à la traduction et l'arrivée d'Internet, expliquent probablement en partie ce renversement.

3.2.6 Le recours à une langue tierce en terminologie japonais-français

Finalement, la dernière question abordait le thème de l'utilisation d'une langue tierce – euphémisme pour parler de l'anglais – dans le travail terminologique japonais-français. Gile (1984 : 289) affirmait sans ambages que l'on ne peut se passer d'une langue tierce pour effectuer un tel travail. Les traducteurs aujourd'hui en poste le confirment : l'anglais occupe une place très importante et ne saurait être ignoré. M. Bourbonnaud résume la question ainsi : « [c'est] la langue internationale et elle est incontournable : elle doit donc être parfaitement maîtrisée, dans le domaine technico-scientifique s'entend... »

4 Conclusions et futurs travaux

Nous avons rapidement pu entrer dans le vif du sujet en survolant d'abord quelques particularités de la terminologie japonaise, puis approfondir l'analyse en explorant les réalités du travail terminologique japonais-français tel qu'il se trouve aujourd'hui.

Pour conclure, il ressort de notre étude que, hormis quelques constantes plus ou moins intemporelles, le monde de la terminologie japonais-français semble avoir connu une évolution considérable depuis les années 1980. D'abord, sur le plan des invariants, il est clair que le recours à l'anglais demeure inévitable, que les formations spécialisées et complètes en traduction et en terminologie japonais-français restent exceptionnelles et que le marché de la traduction entre ces langues est toujours relativement restreint.

Cependant, l'arrivée des nouvelles technologies, particulièrement Internet, a grandement facilité le travail terminologique, travail qui représente, notamment en raison de la prépondérance des brevets et des autres textes techniques, un aspect central de l'activité traduisante japonais-français. De plus, il paraît évident que la pertinence des diverses techniques terminologiques s'est passablement métamorphosée au fil des ans; la recherche terminologique, principalement indirecte, a vraisemblablement pris le pas sur les méthodes d'analyse terminologique qu'affectionnait Gile. Finalement, le traducteur japonais-français semble être passé de généraliste à spécialiste, ce qui serait attribuable à la diversification et à l'enrichissement de sa formation et de son expérience professionnelle.

En plus de ce qui a été mentionné au fil de l'article, nous croyons que plusieurs sujets traités dans notre étude, par exemple, la place accordée à l'enseignement de la terminologie dans la formation à la traduction, ainsi que l'importance du marché de la traduction du japonais vers le français, gagneraient à faire l'objet de recherches et d'analyses plus approfondies. Pour ce faire, il s'agirait essentiellement d'élargir l'échantillon des traducteurs et des spécialistes interrogés, d'effectuer une revue exhaustive de la littérature et de recourir à des méthodes statistiques plus raffinées. Plus largement, il serait non moins intéressant de comparer, sous l'angle terminologique, le cas de la paire japonais-français avec celui d'autres couples français et langues orientales, par exemple, le mandarin et le coréen, étant donné que ces langues connaissent un essor fulgurant et qu'elles sont appelées à prendre une place de plus en plus importante dans le monde, et donc dans l'univers de la traduction et de la terminologie.

Étant bien sûr tributaire de réalités extralinguistiques, l'importance relative de l'enseignement et du marché de la traduction japonais-français s'amenuise peut-être; notre étude ne nous permet pas de l'affirmer avec certitude. Il n'en demeure pas moins que la traduction japonais-français est aujourd'hui bien vivante et que la terminologie y joue un rôle clé. Cela étant, la traduction et la terminologie japonais-français demeurent d'actualité et méritent que l'on s'y attarde, ne serait-ce que pour la raison que leur étude traductologique permet d'enrichir les connaissances au-delà de leurs propres limites.

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration inestimable à notre étude : Alain Bourbonnaud, Frédéric Dietlin, Daniel Gile, Géraldine Oudin et Chantal Viel-Robert. Cette recherche n'aurait pu être accomplie sans leur généreux apport. Nous désirons également remercier Aline Francoeur et Zélie Guével pour leurs judicieux conseils, leur révision attentive et leur soutien sans faille. Enfin, nous sommes reconnaissants aux évaluateurs anonymes de l'ACT-CATS qui ont su nous guider par l'intermédiaire de leurs précieux commentaires.

Références

- Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes. « Répertoire des membres de l'ASTTI ». 2011. ASTTI. 12 mars 2011. <<http://www.astti.ch/fr/component/astti/>>.
- Bourbonnaud, Alain. Échange de messages électroniques avec l'auteur, entre le 9 et le 31 mars 2011 et entre le 28 mai et le 1^{er} juin 2013.
- Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues. « Trouver un Traducteur ou un Interprète ». 2011. CBTIP. 12 mars 2011. <http://www.translators.be/index.php?option=com_content&task=view&id=78&Itemid=101&lang=fr&Itemid=101>.
- Dietlin, Frédéric. Échange de messages électroniques avec l'auteur, entre le 9 et le 16 mars 2011 et entre le 28 mai et le 2 juin 2013.
- Gile, Daniel. « L'enseignement de la recherche terminologique dans la traduction japonais-français », dans Guy Rondeau et Juan C. Sager, dir. *Termia 84 : terminologie et coopération internationale : la terminologie, outil indispensable au transfert des technologies*, Québec, Girsterm, 1986, p. 177-182.
- Gile, Daniel. « L'enseignement de la traduction japonais-français : une formation à l'analyse ». *Meta : journal des traducteurs* 33.1 (mars 1988), p. 13-21.
- Gile, Daniel. « La logique du japonais et la traduction des textes non littéraires ». *Babel : revue internationale de la traduction* 31.2 (septembre 1985), p. 86-93.
- Gile, Daniel. « La recherche terminologique dans la traduction scientifique et technique japonais-français : une synthèse ». *Meta : journal des traducteurs* 29.3 (septembre 1984), p. 285-290.
- Institut national de la propriété industrielle. « Le brevet ». 2011. INPI. 27 avril 2011. <http://www.inpi.fr/fileadmin/mediatheque/pdf/brochure_brevet.pdf>.
- Institut national des langues et civilisations orientales. « Master pro Traduction & Rédaction Multilingue (TRM) ». 2013. INALCO. 13 juillet 2013. <http://www.inalco.fr/IMG/pdf/Brochure_TRM_2013-2014.pdf>.
- Japan Electrical Wiring System Industries Association. « Haisenkigu Q&A [配線器具 Q&A] ». 2011. JEWAS. 26 mai 2013. <<http://www.jewa.or.jp/qa/receptacle.html#003>>.
- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. « Trouver un professionnel ». 2011. OTTIAQ. 12 mars 2011. <<http://ottiaq.org/services-au-public-et-aux-entreprises/trouver-un-professionnel/>>.
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. « Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle ». 2010. OMPI. 27 avril 2011. <http://www.wipo.int/export/sites/www/ipstats/fr/statistics/patents/pdf/941_2010.pdf>.

Oudin, Géraldine. Échange de messages électroniques avec l'auteur, le 9 mars 2011 et entre le 28 mai et le 3 juillet 2013.

Société française des traducteurs. « Trouver un traducteur ». 2011. SFT. 12 mars 2011.
<<http://www.sft.fr/trouveruntraducteur.html>>.

Viel-Robert, Chantal. Échange de messages électroniques avec l'auteur, le 9 mars 2011 et entre le 28 et le 31 mai 2013.

Yamada, Sadao [山田 貞雄]. « “Konsento” no gogen/yurai [「コンセント」の語源・由来] ». *National Institute for Japanese Language and Linguistics*. 2012. NINJAL. 26 mai 2013.
<<http://www.ninjal.ac.jp/QandA/etymology/concentricplug/>>.

Biographie de l'auteur

Titulaire d'un baccalauréat en études internationales et langues modernes avec majeure en japonais, Etienne Lehoux-Jobin termine actuellement une maîtrise professionnelle en traduction et terminologie à l'Université Laval. Il souhaite se spécialiser en langue et en traduction japonaise. Ses champs d'intérêt incluent notamment la langue et la culture japonaise, la terminologie, la linguistique et la traduction générale et technique.

Adresse de l'auteur

Etienne Lehoux-Jobin
3070, rue Sociale
Québec (Québec) G1P 3K6
Canada

Annexe I :**Portrait sommaire des traducteurs travaillant du japonais vers le français, selon la région**

Le tableau ci-dessous contient des données statistiques qui ont été recueillies le 12 mars 2011 sur les sites Internet des associations de traducteurs des quatre régions (voir la bibliographie).

Premièrement, on y trouve le nombre de traducteurs selon les quatre régions et au total (valeurs absolues), puis le pourcentage que représente chacune des régions dans le nombre total de traducteurs (valeurs relatives).

Ensuite, on indique le nombre de traducteurs selon la langue maternelle pour chacune des quatre régions et au total (valeurs absolues), puis le pourcentage que représente chacune des langues maternelles dans chacune des quatre régions et au total (valeurs relatives).

Finalement, pour la France et au total, on présente le nombre moyen d'années d'expérience des traducteurs.

Régions		Québec		France		Suisse		Belgique		Toutes	
Associations		OTTIAQ		SFT		ASTTI		CBTIP		Toutes	
Type de valeurs		absolues	relatives								
Nombre de traducteurs et pourcentage du total		1	7 %	12	80 %	2	13 %	0	0 %	15	100 %
Langue maternelle	Français	0	0 %	7	58 %	* 2	* 100 %	0	0 %	9	60 %
	Japonais	1	100 %	5	42 %	* 0	* 0 %	0	0 %	6	40 %
Expérience moyenne		-		14,5 ans		-		-		14,5 ans	

Tableau 1. Portrait sommaire des traducteurs travaillant du japonais vers le français, selon la région

* Ces données sont déduites de recherches personnelles.